



La Gazette de LUTZELBOURG

Bulletin d'informations locales – Septembre 2020 - N°1



Lutzelbourgeoises, Lutzelbourgeois,

Voilà déjà 2 mois, que nous avons pris nos fonctions et que vous nous avez fait l'honneur de nous confier la représentation et la gestion du village.

Vous avez pu constater le degré d'engagement de cette nouvelle équipe et sa volonté : nettoyage de rues puis d'une partie du cimetière, organisation de « Lutzelbourg en fête » le 15 août, et recensement en groupe dans les rues, des travaux et améliorations à envisager.

Nous nous sommes déjà réunis 3 fois en conseil municipal et avons dressé l'inventaire de la situation afin d'être en parfaite cohérence entre nos moyens et nos ambitions.

Par ailleurs nous avons rencontré les différents acteurs municipaux et avons recensé leurs besoins.

Nous nous sommes rapidement attelés aux dossiers périscolaire et école, pressés par la date de rentrée.

Nous avons ainsi notamment,

- lancé un appel à candidatures pour un poste d'animateur au périscolaire
- réalisé des travaux d'installation de prises électriques dans la classe des cours moyens

D'autres sujets accaparent notre attention :

- la situation de la nouvelle salle communale
- les entrées de village avec la présence des bacs et la sécurisation de la circulation dans les rues (feux et éclairage public)
- le « préau véranda » de l'école maternelle
- l'engorgement du parking de la gare et le maintien des arrêts de trains
- l'état des bornes d'alimentation en eau et électricité des ports

- l'absence de diagnostic sur l'état du réseau d'eau potable

La nouvelle salle communale, compte tenu de l'investissement réalisé est un dossier épineux.

Terminée depuis 2 ans, elle est toujours sujette à des infiltrations d'eaux pluviales, ce qui va nécessiter la dépose d'une partie de la couverture. Cette dépense liée à une malfaçon devrait être réglée entre assurances.

La chambre froide ne remplit pas, quant à elle sa fonction, elle ne refroidit pas, ce qui va nécessiter là aussi le jeu des assurances.

Une forte condensation existe dans le faux plafond de l'arrière-cuisine, ce qui a provoqué la chute d'une trappe d'accès. L'origine est encore à isoler.

Ces dommages n'ont pour le moment pas de conséquences sur l'activité de la salle puisque cette dernière ne bénéficie encore d'aucune autorisation d'ouverture au public, sauf à faire prendre le risque à la commune d'assumer pénalement et financièrement les dommages corporels et matériels qui pourraient résulter d'un accident.

Le bureau de contrôle en charge du respect de l'application des normes par les entreprises s'activant sur le chantier a donné un avis négatif au motif qu'il n'a pu valider la résistance structurelle des fondations et des façades existantes suite à la décision de supprimer les poteaux de soutien de la charpente qui étaient situés dans la salle. Cette vérification nécessitait la réalisation de sondages notamment dans la salle dont le sol était déjà recouvert d'un nouveau revêtement et qui ont été en partie refusés par la précédente autorité municipale.

Nous avons repris contact avec les différents organismes et l'architecte qui ont œuvré sur ce chantier pour trouver une solution. Au final, nous devons redéfinir une nouvelle mission avec le bureau de contrôle pour réaliser les sondages attendus.

Les entrées de village, constituent un sujet sensible et récurrent qui nécessite de prendre une décision raisonnée et réfléchie. Nous interrogeons et rencontrons à ce sujet, les représentants des services du département, de la gendarmerie, de Moselle Agence Technique (MATEC) ainsi que des entreprises de voirie afin d'aborder de façon globale, la gestion de la sécurité des entrées de village, de la circulation, de la protection des écoles. Il s'agit de créer les conditions favorables à une solution pérenne.

Le « préau véranda », construit sans permis et sans subvention (125 265 €), doit faire quant à lui l'objet d'une visite de sécurité afin de valider qu'il peut accueillir des enfants et permettre de déterminer les activités aptes à s'y dérouler.

L'agrandissement du parking de la gare, dossier jadis ficelé fin 2013 et refusé par la précédente municipalité, doit être repris. Il vise à augmenter la capacité de stationnement des usagers et pérenniser, voire augmenter l'attractivité de cette gare et inévitablement accroître sa desserte.

L'état des bornes d'alimentation en eau et électricité des ports est alarmant. Sans aucun entretien, elles sont pour plus de la moitié d'entre elles, hors service. Rappelons que le tourisme est un axe de développement majeur pour Lutzelbourg et que l'image du village passe aussi par cette remise en état.

Le réseau d'eau potable nécessite quant à lui un diagnostic, qui n'avait pas été jugé indispensable, alors que le dossier était lui aussi prêt.

A noter que nous avons pour la première fois, depuis la mise en sécurité de notre réseau en 2010, par la réalisation d'un raccordement de secours avec le réseau du Syndicat des eaux de Phalsbourg, sollicité sa mise en service.

Ainsi, le 8 août, suite à une fuite sévère dans le tablier du pont en grés au-dessus de la Zorn, la moitié du village a été alimentée pendant 5 jours par le réseau d'eau de Phalsbourg, le temps de la réparation.

Ces sujets ne sont bien évidemment pas exhaustifs, ils se sont naturellement « présentés » à nous au gré des urgences et du calendrier.

Ils seront complétés par d'autres qui nécessiteront une analyse et une hiérarchisation dans les priorités. Notre capacité financière conditionnera alors les arbitrages.

A ce sujet, nous avons évincé l'idée d'un audit financier communal, dans un souci d'apaisement et de maîtrise des coûts. Cependant, de façon factuelle, et en complément des informations précédentes, nous pouvons retenir que nous héritons en plus,

- **de 750 000€ d'emprunts réalisés durant le mandat précédent**
- **d'un taux d'endettement** qui est passé de 163€ en 2013 à **880€ par habitant en 2020**
- d'un endettement communal jusqu'en 2029
- d'un **remboursement annuel**, capital et intérêts, de **63 000€ par an**.
- **d'une trésorerie de 200 000€ constituée uniquement par un reliquat des emprunts non dépensés mais malheureusement empruntés.**

Nous avons cependant foi en notre projet et sommes confiants.

Nous souhaitons plus que jamais, **avec Vous**, donner à Lutzelbourg une chance de réussite et participer à organiser la vie d'un village qui fasse envie et dans lequel nous nous sentons bien.

Bien à vous,
Grégoire PERRY

Informations pratiques

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : 15h00 – 18h30 ; **Judi** : 15h00 – 18h00

Vendredi : 14h00 – 16h00 ; **Samedi** : 10h00 – 12h00

Permanences des élus :

Grégoire Perry, Maire :

mardi les semaines impaires de 14h00 à 16h00

Claude Blettner, 1^{ère} adjointe :

vendredi les semaines paires de 14h00 à 16h00

LE CONSEIL MUNICIPAL

>> INSTALLATION DU nouveau Conseil Municipal

Premier mandat de Maire pour Grégoire PERRY.



La séance d'installation du conseil municipal s'est tenue le samedi 4 juillet 2020. Sous la présidence de la doyenne du conseil municipal, Fabienne HAMM, Grégoire PERRY a été élu Maire à l'unanimité des votants.

L'équipe municipale se compose de 15 membres. Il a été convenu de fixer le nombre d'adjoints à 3 au lieu de 4 lors du précédent mandat. Le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Ont été élus, dans l'ordre :
Claude BLETTNER – 1^{ère} adjointe, déléguée aux écoles, périscolaire et à la politique sociale

Richard MARTY – 2^{ème} adjoint, délégué aux travaux, à l'eau et l'assainissement

Magali TASSERA – 3^{ème} adjointe, déléguée aux commerces, à la communication, à la culture et au tourisme

Monsieur le Maire ainsi que les 3 adjoints ont été parés de l'écharpe tricolore.

Pour clôturer la cérémonie, Grégoire PERRY a remercié les élus pour leur confiance et leur a rappelé qu'ils ont maintenant « *l'honneur de servir Lutzelbourgeoises et Lutzelbourgeois selon la vision et les valeurs qui nous sont chères. L'intérêt général de la commune doit vous habiter au quotidien.* »

>> LES CONSEILLERS en action...

Lutzelbourg, un village où il fait bon vivre !

Durant le confinement, les lutzelbourgeoises et lutzelbourgeois ont pu apprécier combien ils étaient chanceux d'habiter un village au milieu d'une belle campagne.

A peine installés, les membres du conseil municipal accompagnés des ouvriers communaux, ont décidé de prendre le « taureau par les cornes » en s'attelant au nettoyage du village.



Une belle dynamique a été impulsée.

Il est maintenant de la **responsabilité de chacun d'entres nous** de maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté.

LA PROPRETÉ DU VILLAGE PASSE PAR L'IMPLICATION DE TOUS. NOUS COMPTONS SUR VOTRE ESPRIT COLLECTIF ET CITOYEN.

>> ZOOM SUR la rentrée scolaire



Notre école se compose de 3 classes :

- **1 maternelle, 3 niveaux** : Mme Pascale BIEBER (Directrice) assistée de Mme Nathalie HUGONNIER (ATSEM) : 19 élèves
- **2 classes élémentaires** :
 - > **CP/CE1**, Mme Marie-Jeanne STEFF : 11 élèves
 - > **CE2/CM1/CM2**, M. Joël TRIBOUT : 11 élèves

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir les **41 élèves** dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Le tout dans le strict respect des règles sanitaires, avec un protocole allégé.

Plein de courage au corps enseignant, pour cette année scolaire qui s'annonce atypique, mais ce n'est pas grave, l'essentiel c'est d'innover et de participer, encore et toujours.

Le périscolaire accueille en moyenne une trentaine d'enfants, de Lutzelbourg mais également de Garrebou et Hultheuse.

Dirigée par Mme Margot HOYNDORF, assistée de M. Fabian GARDYJAS, animateur, recruté tout récemment en remplacement de Mme Aurore MATHIS qui a accepté un poste de monitrice-éducatrice en IME.



Habitant de Lutzelbourg, sa candidature a été retenue parmi 10 postulants, son enthousiasme a su nous convaincre. Nous lui souhaitons la bienvenue et une parfaite intégration dans l'équipe.

Merci à Mme Nathalie HUGONNIER et Mme Florence GURTNER, pour leur concours le temps de midi.

Excellente rentrée à tous !

>> ACTIVITÉS à Lutzelbourg ...

Les nouveautés de la rentrée :



... Cours de Zumba Fitness.

L'association « Les maux d'Elé » organise à partir de septembre des cours de Zumba pour petits et grands à la salle Saint Michel.

- **Tous les mercredis** :
 - Zumba Kids (3-6 ans) de 16h30 à 17h15
 - Zumba Gold de 19h00 à 20h00
 - Zumba Fitness de 20h15 à 21h15
- **Tous les jeudis** :
 - Zumba Kids (7-10 ans) de 17h30 à 18h30
 - Zumba fitness de 19h00 à 20h00

Cotisation annuelle : **85€** pour les cours de Zumba Kids ; **95€** pour les cours de Zumba Fitness et Zumba Gold ; **150€** pour participer à 2 cours par semaine

Une partie de la cotisation sera reversée à l'association François Aupetit (association officielle des maladies de Crohn et rectocolite hémorragique)

Sandrine est à votre disposition
au 06.35.53.47.13 ou au 06.80.34.20.15



Gym douce

... Cours mixtes de gym douce.

Tous les mercredis à 9h00, votre coach Baptiste vous accueillera à la salle Saint Michel.

Cotisation : **100€** pour l'année.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter **Baptiste** au 06.70.81.42.79.

... sans oublier les associations existantes :

le club de théâtre, le club de tennis, le club Vosgien, la bibliothèque, le club de gymnastique, la Petite Scène, le club du 3^{ème} âge, l'association de pêche, la chorale Sainte Cécile, le syndicat d'initiative, les donateurs de sang, l'amicale des anciens sapeurs pompiers, le jardin de l'abeille, les joyeux châtelains, Lutz inter-association, le syndicat des apiculteurs, les p'tits lions.

Vous souhaitez contacter l'une de ces associations, avoir plus d'information sur leurs activités, n'hésitez pas à aller sur le site internet, www.lutzelbourg.fr, vous y trouverez l'ensemble des coordonnées nécessaires.



QUE S'EST-IL PASSÉ CET ÉTÉ !

>> CÉRÉMONIE du 14 juillet 2020

Première sortie officielle pour le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux.

Quelques jours après son élection, le nouveau Maire, Grégoire PERRY, accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux a procédé à la **cérémonie du 14 juillet** devant le monument aux morts. Avant d'entonner un couplet de la Marseillaise, il a **remercié toutes les personnes présentes pour leur participation fraternelle** à cette cérémonie.

Dans son discours, il a exposé les valeurs fondamentales de la République française notamment la solidarité et a rendu hommage aux personnels soignants ainsi qu'à tous les héros discrets qui ont lutté avec courage durant cette pandémie.



QUE S'EST-IL PASSÉ CET ÉTÉ !

>> LUTZELBOURG EN FÊTE samedi 15 août 2020

Une belle réussite pour cette 1^{ère} édition.

Toute la journée, le village a vécu sous le signe des animations pour petits et grands : marché artisanal, manège, activité lecture, déambulation de Poulette juchée sur ses échasses, ambiance musicale avec Jean-Paul GROSSKOST l'accordéoniste, les musiciens du groupe TONTON GRISGRIS et DJ BRUNO.

Une fête réussie avec près de 650 repas servis par les commerçants du village. Une magnifique journée qui s'est clôturée par un feu d'artifice magistral.



Un grand merci aux artisans, commerçants, associations du village, à l'ensemble des musiciens et aux élus qui se sont impliqués avant, pendant et après l'événement.

LE NOUVEAU SITE INTERNET de la commune, réalisé par nos soins, sera mis en ligne dans les prochains mois. En attendant, nous vous invitons à prendre connaissance des actualités de la commune via **L'ÉCRAN** disponible sur la place du village ou via la page **FACEBOOK** : commune de Lutzelbourg, mairie.